



PÔLE RUFFEY-LES-BEAUNE / VIGNOLES

4A rue JB Boussu
21 200 VIGNOLES

Tel : 03 80 22 57 90

ec-el-vignoles-21@ac-dijon.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 17/10/2014

Etaient présents :

- Les enseignants : Mme DUFAÏTRE Betty - Mme GAY Karen - Mme JACQUEMIN Isabelle - Mme OCTOBON Marie -Hélène - Mme SURLEAU Stella - Mr TAMION Pierre – Mme TARDY Annick –
- Les maires et leurs représentants : Mr GREFFE Gérard – Mr BEAU Antoine – Mr MAREY Jean – Mr AUBRUN Pierre - Mme PONNAVOY Chantal
- Les représentants de parents d'élèves titulaires : Mme MIGNON Eva – Mme SAUNIER-LOUYOT Gaëlle – Mme GUILLEMAUX Aurélie – Mme GOURSAUD Aline – Mme PICQ Carole - Mme CARRIERE Sandrine – Mme FOL Florence
- DDEN : Mr KUSMIERSZ Bernard
- Les représentants de parents d'élèves suppléants : Mme GALLOUX Magali
- Excusée : Mme TOP Patricia, inspectrice de l'Education nationale.

1) Bilan de la rentrée 2014

Effectifs et répartition des classes au 17/10/14

Le pôle scolaire accueille actuellement **162** élèves (56 en maternelle et 106 en élémentaire) . La répartition est la suivante :

Niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<i>Effectif</i>	4	18	15	19	17	17	23	21	28

Classe de Mme OCTOBON M.H 29 élèves (4 TPS / 18 PS / 7 MS)
Classe de Mme GAY K. 27 élèves (8 MS / 19 GS)
Classe de Mme TARDY A. 17 élèves de CP
Classe de Mme JACQUEMIN I. 17 élèves de CE1
Classe de Mme DUFAÏTRE B. 23 élèves de CE2
Classe de Mme SURLEAU S. 21 élèves de CM1
Classe de Mr TAMION P. 28 élèves de CM2

A noter : 3 arrivées de primo-arrivants prévues courant décembre .

En maternelle, Mme BATTAULT Valérie assure ses fonctions d' ATSEM à plein temps. Mme REBILLET Claude assure le remplacement de Mme CHARON Séverine , le matin , dans la classe de TPS-PS-MS. Mme Véronique SERRIGNY est présente l'après-midi.

Les représentants de parents d'élèves font part de leur inquiétude concernant l'absence d' ATSEM en fin de matinée dans la classe de TPS-PS-MS. L'équipe enseignante précise qu'il s'agit d'un moment relativement court mais que des dispositions ont été prises pour pallier à ce problème. La commune indique que le contrat de l'agent concernée sera modifié en décembre, et ce, en accord avec la communauté de communes qui gère son contrat « périscolaire ».

Transports scolaires : Les représentants de parents d'élèves font part des nombreux retards du bus (aux arrêts et à l'arrivée à l'école). La directrice précise que ces retards ont été signalés au transporteur et à la communauté de communes mi-septembre. Le circuit a été contrôlé et de nouveaux horaires seront appliqués à la rentrée. Ces horaires ont été reçus ce jour . Il s'avère que le temps entre deux arrêts semble encore trop juste (ex : 1 min). A surveiller.

Effectifs prévisionnels pour 2015 / 2016

En maternelle :

7 TPS ? / 12 PS / 18 MS / 15 GS soit **52** élèves

En élémentaire

19 CP 17 CE1 17 CE2 23 CM1 21 CM2 (+ 3 primo-arrivants à répartir) soit **100** élèves .

2) Réforme des rythmes scolaires

Les représentants de parents d'élèves s'interrogent sur le fait que certains enfants n'aient pas de temps de récréation l'après-midi. La place de la récréation après la sieste des petits en maternelle est discutée. L'équipe enseignante précise qu'elle privilégie le temps pédagogique au temps récréatif à ce moment. En élémentaire, les élèves bénéficient des 2 h réglementaires. Il est arrivé qu'une classe ne sorte pas pour des raisons exceptionnelles (mauvais temps ou goûter d'anniversaire) mais il est précisé que les élèves ont bénéficié dans ce cas là, d'un moment récréatif en classe.

Suite à ces nouveaux rythmes, les représentants de parents informent l'assemblée que de nombreux parents constatent une plus grande fatigue de leurs enfants ,et souhaiteraient savoir s'il est possible de programmer les contrôles prioritairement en début de semaine. L'équipe enseignante rappelle que les modalités d'évaluation relèvent de la pédagogie propre à chacun, tout en précisant que la chronobiologie des élèves est un facteur pris en compte dans l'organisation de leur travail.

Concernant les NAP, les communes informent l'assemblée de la nomination d'une référente de secteur pour l'organisation des NAP . A l'heure actuelle, aucun contact n'a été pris. Les familles seront informées dès que de nouveaux éléments auront été portés à la connaissance des communes.

3) Agrandissement de l'école et aménagements extérieurs

Les communes informent l'assemblée de l'état d'avancement du dossier. Les principaux travaux extérieurs liés à l'agrandissement de l'école élémentaire sont achevés. L'aménagement intérieur est en cours . L'entrée et la sortie des élèves se fera au portail au fond de la cour dès le retour des vacances de Toussaint. L'emplacement des vélos est discuté.

L'aménagement de la nouvelle cour de récréation de la maternelle est à l'étude. Les jeux extérieurs existants (ancienne cour) ne pouvant être déplacés, l'achat de nouveaux jeux sera porté au budget communal de 2015. Une réunion de concertation entre les enseignantes et la commune a eu lieu afin de définir les besoins, recueillir les propositions.... Un budget estimatif de 20 000 € est avancé. Des aides financières ont été sollicitées.

Dans l'attente, les représentants de parents d'élèves demandent s'il est possible que les enfants profitent des installations existantes ; la commune donne son accord. D'autre part, la mise en place d'un préau est à l'étude .

4) Règlement de l'école

Présentation et approbation du règlement du pôle scolaire. Voté à l'unanimité. Il sera distribué aux familles pour information (un par famille).

Sauf convention particulière dûment signée, la présence de médicaments est formellement interdite à l'école. En cas de nécessité, il faut impérativement prévenir la directrice.

5) Sécurité des élèves et travaux divers

- Suite à la création du pôle scolaire, une visite de contrôle a été réalisée par Mr Paquaux ,assistant de prévention à l'inspection académique, ainsi que par Mr Richard, pompier de la commission consultative départementale de la protection civile, mandaté par la préfecture. La commune en dresse un compte-rendu succinct. Ces contrôles visaient à définir le classement du pôle scolaire en catégorie 4 ou 5 des établissements publics, et , en conséquence, à déterminer les conditions de rédaction du plan de mise en sûreté (PPMS). Le classement du pôle scolaire en catégorie 5 des établissements publics a été validé le 16 octobre.

-Le PPMS et les exercices de sécurité incendie auront lieu en période 2 .

- Divers travaux ont été signalés à la commune : rebords de fenêtres à sécuriser ; rebords en béton à supprimer , estrade à sécuriser, grilles à fixer (en maternelle) ; rambarde à poser , rideaux électriques à réparer (élémentaire).

- L'installation de vidéoprojecteurs et de TBI est prévue dans les salles de classe des CE1 et CE2 pendant les vacances.

6) Coopérative scolaire

Fonctionnement des coopératives scolaires : Les coopératives des écoles sont affiliées à l'OCCE (Office central de la coopération à L'école). La coopérative scolaire est alimentée par les dons des parents (petites enveloppes) , par les dons des municipalités (subventions loisirs pour les sorties), par les manifestations comme la kermesse , vente de photos ...

Fonctionnement de la coopérative de l'école élémentaire :

Mme Tardy Annick est mandataire de la coopérative de l'école élémentaire. Un appel à cotisation a été lancé auprès des familles. L'équipe enseignante rappelle que cette cotisation est facultative et que le montant est laissé à la libre appréciation des familles.

Fonctionnement de la coopérative scolaire de la maternelle :

Mme Gay Karen est mandataire de la coopérative scolaire de l'école maternelle.
A la maternelle, des enveloppes passent dans les familles tous les 2 mois. La participation est laissée à la libre appréciation des parents.

Bilan de la kermesse de juin 2014 :

Le montant des bénéfices s'élève à 3343,75 € soit 477,67 € par classe. L'équipe enseignante remercie vivement toutes les personnes (parents, municipalités) qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation. Les différents changements proposés (jour, lieu, jeux, tombola...) ont recueilli la satisfaction de nombreuses familles.

7) Projets de classes - Sorties scolaires

Projets de classes :

Ecole maternelle

- Travail autour de la semaine du goût : les 2 classes ont abordé ce thème . Des purées de légumes ont été réalisées et dégustées , brochettes de fruits ...
- Rencontre lecture GS et CM2 : Tous les mercredis , un groupe d'élèves de CM2 se rend en maternelle pour lire une histoire à un groupe d'élèves de GS. Ce moment exige un travail de préparation rigoureux et permet aux élèves d'apprendre à gérer leur stress lors d'une représentation publique.
- Théâtre d'ombres : Les élèves de CM2 présenteront leur spectacle d'ombres aux élèves de maternelle courant décembre.
- Spectacle de Noël : le spectacle « Sim Salabim » sera offert aux élèves le 16/12 au matin pour un coût de 677 € (pris en charge par la coopérative scolaire) . Une classe maternelle d'Aloxe-Corton assistera à la représentation ce qui réduit le coût par classe .
- Goûter de Noël le vendredi 10/12 : Visite du père Noël le matin, goûter l'après-midi . Les parents des grandes sections apportent des gâteaux , distribution des friandises par le père Noël.
- Spectacle sur les contes : un spectacle sur les contes sera proposé aux élèves le lundi 2 février 2015.
- Carnaval : défilé des élèves dans les rues de Vignoles le vendredi 20 mars.
- Participation de la classe de MS/GS au projet « P'tit Bal ».La représentation aura lieu le mardi 19 mai à la salle des fêtes de Vignoles.
- Ateliers athlétisme : les élèves de maternelle bénéficieront d'ateliers athlétisme encadrés par les élèves de CM2. (date non définie).
- Sortie scolaire : non définie

Ecole élémentaire

- Classes de CP et CM1 :sortie scolaire au Cassissium de Nuits Saint Georges le jeudi 16 octobre au matin (ateliers liés aux sens) . Coût : 304 € soit 8 € par élève, entièrement pris en charge par la coopérative scolaire .
- Projet « Ecole et cinéma » : les classes de CP , CE1et CE2 se sont inscrites à ce dispositif. Les élèves assisteront à 3 séances de cinéma. La première aura lieu le vendredi 7 novembre au matin.

- Cycle piscine pour les CE1 et les CE2 (8 séances le mardi matin du 10/03 au 21/04/14) . Entrées et transports pris en charge par les communes.
- Spectacle de Noël : Le spectacle «L'incroyable aventure du père Noël et de Mme Longueumatuvu » par la compagnie « Dr Nino et Mr Marcel » sera proposé à tous les élèves le lundi 15 décembre après-midi à la salle des fêtes de Vignoles. Le coût s'élève à 750 € , entièrement pris en charge par la coopérative scolaire.
- Sortie théâtre à Beaune en janvier pour les CM1 et CM2 : réservation en attente de confirmation
- Carnaval : Défilé de toutes les classes du pôle scolaire le vendredi 20 mars après-midi dans les rues de Vignoles.
- Le cross des écoles est prévu le jeudi 2 avril 2015 après-midi.
- Demi-journée athlétisme le vendredi 22 mai après-midi.
- Rencontre Hand-ball le mardi 26 mai pour les CM2 (château de Vignoles) .
- Triathlon le jeudi 11 juin pour les CE2 (Piscine de Beaune).
- Projet de sortie avec nuitées pour les CM2 : 4 jours / 3 nuits dans le Jura. Plusieurs activités dans le parc naturel du Jura seront proposées aux élèves. Devis s'élevant à 6700 € (239 € par enfant) . Participation des familles 80€/ enfant.
- Sorties de fin d'année : projets à l'étude pour les autres classes.

Les représentants de parents d'élèves proposent à l'équipe enseignante d'organiser diverses actions pour alimenter les coopératives des écoles. Les modalités d'organisation de ces actions seront définies conjointement dès la rentrée des vacances de la Toussaint.

Les communes souhaitent être informées au plus tôt des dates des différentes manifestations et notamment des dates d'utilisation des salles des fêtes.

Date du prochain conseil d'école : Vendredi 13 mars 2015 à l'école élémentaire de Vignoles.

Ampliation du présent compte-rendu adressée à :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Monsieur le DDEN
- Mesdames et messieurs les maires et délégués
- Mesdames et monsieur les enseignants

Fait à Vignoles , le 04/11/2014

Mme SURLEAU Stella
Directrice élémentaire

Mme PICQ Carole
Représentante de parents d'élèves